



Rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier et du rapport de l'auditeur externe 2019

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, en cette séance ordinaire du conseil municipal du 15 juin 2020, je fais rapport aux Chertsoises et Chertsois des faits saillants du rapport financier et du rapport de l'auditeur externe, pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2019, tel qu'audité par la société de comptables professionnels agréés Boisvert & Chartrand (s.e.n.c.r.l.).

L'exercice financier 2019 s'est soldé par un excédent consolidé de 457 299 \$ résultant de recettes se chiffrant à 13 354 718 \$, comparativement aux dépenses de 12 897 419 \$. Cet excédent s'explique en grande partie par des revenus supplémentaires de près de 182 000\$ (droits de mutation plus élevés que prévus sur les ventes immobilières), des dépenses moindres d'environ 365 000 \$ (service de police, déneigement ainsi que d'autres économies dans divers départements) et l'augmentation des remboursements de la dette à long terme de +/- 82 000 \$ (frais d'intérêts sur 3 nouvelles émissions (23-24-25) émises avant la date planifiée).

Sur une charge totale consolidée de +/- 12,9 M\$, environ 6,9 M\$ constituent des frais pour des obligations incontournables ou des quotes-parts non discutables :

- Quote-Part de la MRC : 410 800 \$
- Sûreté du Québec : 926 100 \$
- Gestion des matières résiduelles : 1,1 M\$
- Remboursement du capital sur la dette à long terme : 934 800 \$
- Salaires des employés et des élus : 3,5 M\$

Réalisations en investissement 2019

Il est important pour une municipalité de maintenir un investissement constant dans ses infrastructures. C'est pourquoi nous avons fait des investissements de près de 5 M\$ en immobilisations au cours de la dernière année et qui se résument ainsi :

- L'achat de 2 camions 10 roues avec benne et d'une souffleuse à neige ;
- Des travaux de peinture et d'éclairage au bâtiment de la Belle Église ;
- La finalisation des travaux de conversions de la Belle Église en salle de spectacle (loge et muret) ;

- La réfection du réseau routier pour : de l'Apiculture, 4^e rang est et Ouest, Michel, de l'Église, Castor, Lac-Paré, Grenier Nord, 5^e rang, Marie-Reine-des-Cœurs et 9^e Lac ;
- Des travaux préparatoires pour le projet d'aménagement du parc multifonctionnel,
- La conception visuelle du projet de panneaux de bienvenue ;
- L'achat de 4 enregistreurs pour les postes de pompages ;
- Le remplacement de ponceaux grand diamètre sur la Domaine des Chutes et le Croissant du 9^e ;
- Des études de sécurité ont été débutées sur les barrages sur les lacs suivants : des Cerfs, Jaune et Orignal ;
- Des plans et devis pour le barrage du Lac Beaulne ;
- Étude bathymétrique du Lac Beaulne ;
- Travaux de remplacement de l'évacuateur du Lac des Cygnes ;
- Des travaux de stabilisation pour le barrage du Lac d'argent.

De ces dépenses en immobilisations, la municipalité a reçu environ 3 M\$ en aide financière des différents paliers de gouvernement,

Malgré tous ces investissements, le ratio d'endettement total à long terme du 100 \$ de la richesse foncière uniformisée est de 0,72 \$ pour la municipalité, comparativement à la moyenne de la MRC de Matawinie qui est de 1,57 \$, de la moyenne de la région de Lanaudière qui est de 2,51 \$ et celle de tout le Québec qui est de 2,17 \$.

En conclusion, le rapport financier, au 31 décembre 2019 démontre que la municipalité est en bonne situation financière.

François Quenneville, maire